



Mairie de Bouquet

Le Puech et Serre de Vignes

30580 Bouquet

Tel : 04 66 72 94 86

E-mail : mairie.bouquet@orange.fr

Site internet : www.mairiedebouquet.com

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 1^{er} septembre 2021

Le 1^{er} septembre 2021, à 18 heures, le Conseil Municipal, après convocation légale, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mme Catherine Ferrière, Maire.

Etaient présents : Catherine Ferrière, Thierry Lattard, Frédéric Faure, Fabienne Guessab, Olivier Lafon, Patricia de Magondeaux, Hélène Ruffenach

Absente excusée : Pascale Rossler, procuration donnée à Hélène Ruffenach

Absents : Samuel Burnet, Matthieu Bournonville

Secrétaire de séance : Thierry Lattard

Le conseil est ouvert à 18h01

1. Création d'un emploi permanent à temps non complet de 16h par semaine pour le recrutement d'un agent contractuel polyvalent en milieu rural

Compte tenu du départ à la retraite de M. Michel Terrier, et la nécessité pour le conseil municipal de fixer l'effectif des emplois au fonctionnement des services communaux ;

Le conseil municipal décide de créer un emploi permanent d'agent contractuel polyvalent en milieu rural, de catégorie C, d'une durée hebdomadaire de 16h

La rémunération sera fixée sur la base de l'indice brut 446, les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales étant inscrites dans le budget.

Le conseil municipal charge Madame le maire du recrutement d'un agent et la signature d'un contrat à durée déterminée établi en application de l'article 3-3/3° de la loi n° 84-25 du 26 janvier 1984

Vote à l'unanimité : 9 voix pour

2. Délibération concernant la demande d'intégration de la commune d'Argilliers dans la CCPU

Catherine Ferrière, maire soumet au Conseil Municipal les arguments de la commune d'Argilliers qui demande à intégrer la CCPU. Ces arguments sont comme Bouquet liés à la cohérence territoriale, géographique.

La commune d'Argilliers a fait cette demande il y a dix ans, mais cela n'était pas possible pour des raisons réglementaires. Les lois ayant été modifiées, cela est possible maintenant. Les conseillers communautaires de la CCPU ont voté le 2 juin 2021 à l'unanimité l'intégration de la commune d'Argilliers dans le périmètre actuel de celle-ci. Chaque commune de la CCPU doit délibérer.

Après discussion, la demande de la commune d'Argilliers est votée à l'unanimité : 9 voix pour

Le conseil municipal mènera une réflexion sur le bien-fondé d'une extension du périmètre de la CCPU. En effet, nous avons souhaité intégrer la CCPU dans un souci de cohérence territoriale mais aussi en raison de la dimension à taille humaine de cette intercommunalité. Nous ferons part de notre réflexion au Président de la CCPU.

3. Questions et informations diverses

- **Information sur le projet photovoltaïque présenté fin 2020.**

Madame le Maire a été informée par la société APER, que celle-ci ne poursuivait pas le projet tel que proposé. La question n'est donc plus d'actualité.

- **La chasse.**

Frédéric Faure, adjoint en charge du territoire informe le conseil municipal que le bureau de l'association de chasse a été renouvelé au printemps. L'ouverture de la chasse a eu lieu le 15 août comme chaque année. Frédéric Faure veillera à l'information affichée des lieux de battue.

La cabane des chasseurs située sur un terrain communal le long de la D 147 a été le lieu d'un incendie dans la nuit du 14 au 15 août. Le feu a été circonscrit suite à l'intervention des pompiers vers 4h du matin. Le maire a porté plainte à la gendarmerie. L'enquête est en cours.

L'ensemble des élus s'insurge contre l'irresponsabilité qu'il y a à porter le feu au mois d'août sur un terrain en pleine nature qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques s'il s'était propagé à l'espace boisé attenant.

- **Point sur l'approvisionnement de l'eau cet été à Bouquet.**

Thierry Lattard, adjoint en charge de la régie d'eau fait part des mesures prises pour résoudre le problème d'approvisionnement en eau aux Coustettes cet été.

Après la mi-juillet, un déficit de stockage d'eau a été constaté au forage des Coustettes. Après recherches et interventions de différentes entreprises spécialisées, il apparaît que le problème est d'origine plurifactorielle : surpopulation dans tous les hameaux cet été avec une surconsommation d'eau enregistrée, moins de disponibilité de la nappe cette année, une très probable fuite non encore trouvée.

Tous les moyens humains et tout l'arsenal technique ont été et seront mis en œuvre.

Il apparaît que sur ce secteur (Coustettes, Mas d'Attuech, Suzon, Nougeyrets, et Bouquet-bourg jusqu'aux Carameaux, le réseau est bien structuré. Il manque cependant des vannes de sectionnement. Nous profiterons de cette étude pour refaire un système de sectionnement afin de réorganiser la distribution.

Merci à Thierry Lattard, Didier Hingre et Michel Terrier qui n'ont pas compté leur temps (jours et nuits) pour chercher à résoudre ce problème et mettre en place des solutions palliatives. Ils s'emploient à remettre cet approvisionnement en bon état de fonctionnement.

Un communiqué sera affiché sur les panneaux municipaux et mis sur le site web de la mairie

Après discussion et en l'absence d'autres sujets, le conseil municipal est clos à 18h47.

Le Maire



Catherine FERRIERE